

Bureau Fédéral

Réunion du 09 Novembre 2018 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Anne-Marie ANTOINE, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Mili SPAHIC (en partie) et Me Dawid HYMCZAK (en partie).

Excusée : Mme Nathalie LESDEMA

Assistent : Mmes Léa DUMAS, Ludivine SAILLARD et Amélie MOINE.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2018-11-09 BF 0 DG - FFBB 2024 et Club 3.0 V3 MSH
2	2018-11-09 BF Plan Infra - Premiers débats
3	2018-11-09 BF 5-CFC Point général - CFC - V2 ASN
4	2018-11-09 BF 5-CFC Récapitulatif des organisations de phases finales
5	2018-11-09 BF 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2019-2020) - VFIN
6	2018-11-09 BF Evolutions HNO V1 ACX
7	2018-11-09 BF Point général DJT – VFIN
8	2018-11-09 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs v1
9	2018-11-09 BF - Présentation SG V1 TBE
10	2018-11-09 1-HN BF Point général V4IOF
11	2018-11-09 BF 7-3x3 Présentation 3x3 VFIN

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau Fédéral que le nombre de licenciés est en baisse de 2% par rapport à la saison précédente. Il précise que cela avait été anticipé et que ce phénomène est commun à toutes les disciplines. Seul le football est épargné grâce à la victoire de l'équipe de France durant la Coupe du Monde.

Il annonce qu'il s'est rendu à Lausanne, accompagné de Jean-Pierre HUNCKLER, pour assister à une cérémonie en hommage à Patrick BAUMANN. Il ajoute qu'il n'a pour le moment aucune information quant à la suite de la gouvernance de la FIBA. Cependant, une réunion aura lieu à Vilnius au début du mois de décembre qui fournira peut-être des éléments de réponse.

Sur le plan national, Jean-Pierre SIUTAT indique que le projet de modification de la gouvernance du sport a été acté par Matignon. Une agence nationale du sport sera donc créée. Dans cette optique, un préfigurateur sera désigné. De plus, la structure qui remplacera le CNDS aura la possibilité de financer les associations socio-sportives. Les clubs auront donc à faire face à une forme de concurrence.

Il ajoute que la Fédération a signé une convention cadre avec le CNDS afin d'aider au financement de terrains 3x3 dans le cadre du Plan Infra.

Il présente ensuite Ludivine SAILLARD, qui vient d'intégrer la Fédération et qui sera chargée des relations avec les Collectivités Territoriales et la mise en place du Plan Infra.

2. Présidence

a. Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Me Dawid HYMCZAK présente le régime juridique de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif(SCIC), ses avantages et ses inconvénients. Il précise que pour qu'une association puisse se transformer en SCIC sans création d'une nouvelle personnalité juridique, cela doit être prévu dans les statuts de l'association ou, à défaut, décidé par un vote à l'unanimité des membres. De plus, dans le cadre d'une SCIC, il souligne que les salariés sont obligatoirement membres et ont un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Il signale également qu'il convient d'avoir à l'esprit qu'une fois le statut SCIC adopté, il est presque impossible de revenir au statut d'association.

b. FFBB2024 & Club 3.0

i. Projet de convention d'affiliation

Matthieu LACHENAUD propose des principes d'affiliation des structures 3.0 ainsi que les missions des chargés de développement (voir l'annexe 1).

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral décide que, pour les structures commerciales qui s'affilieront les licences des dirigeants seront délivrées de façon automatique à la signature de la convention et que la durée de la convention d'affiliation sera d'un an

ii. Affiliation du premier Club 3x3

L'association Quimper Passion Streetball, association sportive créée en 2018 et qui a pour objet le développement et la pratique du 3x3, a sollicité son affiliation auprès de la FFBB. Il s'agit du premier club ne proposant que cette nouvelle discipline sollicitant ainsi son affiliation.

Le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, l'affiliation du club

iii. Point à date, fonctionnement du service

Il annonce que l'équipe des Chargés de Développement est au complet. Il rappelle que leur mission, en appui des Ligues et Comités, est de conseiller les clubs et de les accompagner dans la transition vers le club 3.0, mais également de faciliter la création de nouveaux clubs 3.0.

Il souligne que le rôle du service de Jérôme PRIGENT est la mise en place et la gestion des championnats et des Opens de 3x3.

iv. Plan Infra

1. CNDS & Fonds fédéral

Jean-Pierre SIUTAT présente les grands axes de la convention cadre entre la FFBB et le CNDS, puis différents types de fonds fédéraux existants (voir l'annexe 2).

Il fait un tour de table afin de connaître les avis des membres du Bureau Fédéral sur les conditions d'octroi d'une aide fédérale.

Une proposition sera faite lors du Comité Directeur du mois de décembre.

2. Plateforme commerciale

Jean-Pierre SIUTAT fait part des projets de plus en plus nombreux de plateformes commerciales sur le territoire français. Là aussi, la Fédération devra se positionner, en concertation avec les ligues et comités, pour un partenariat avec ces nouveaux promoteurs.

c. Demandes d'instruction du FART

Matthieu LACHENAUD présente la demande d'aide de la Ligue ARA dans le cadre du FART pour le recrutement de son Directeur Territorial, M. Pierre Yves CHASSARD pour lequel le CCN a émis un avis favorable.

Le Bureau Fédéral valide l'attribution de l'aide au titre du FART pour la Ligue ARA

Jean-Pierre SIUTAT signale qu'il a reçu, accompagné de Stéphanie PIOGER, Jean-Pierre HUNCKLER et Alain CONTENSOUX une délégation de la Ligue ARA, (Jean-Pierre GOMEZ et Patrick GROS) afin d'évoquer les problèmes actuels au sein de la Ligue.

Il a été convenu :

- Finances
 - o D'un commun accord, il a été décidé que la fédération prend très rapidement la main pour analyser les comptes de la Ligue (si nécessaire des saisons précédentes) afin d'évaluer la situation
- Relations entre élus
 - o La situation mérite d'être éclaircie très rapidement par des entretiens individuels et une réunion globale pour redémarrer sur des bases et un fonctionnement associatif plus satisfaisant
- Relations avec les salariés et cadres d'Etat
 - o Les relations avec les autres personnes salariées et éventuellement cadres d'Etat doivent être mises à plat afin que la partie opérationnelle soit managée avec une certaine harmonie de travail

3. Points pour décision du Bureau Fédéral

i. Démarche citoyenne - Colosse Aux Pieds d'Argile – FFBB Fédération pilote

Thierry BALESTRIERE annonce que le Président de l'association Colosse Aux Pieds d'Argile a rendez-vous au Ministère afin de mettre au point un projet de loi permettant de vérifier, notamment, qu'un bénévole en contact avec des mineurs ne figure pas au fichier des délinquants sexuels. L'association nous a sollicités pour être fédération « pilote »

Un tour de table se déroule.

Le Bureau Fédéral souhaite que la Fédération Française de Basketball soit pilote dans ce domaine
--

ii. Formation complémentaire des JIG

Christian AUGER signale qu'une joueuse de NF2 et un joueur de NM2 n'ont pas suivi la totalité de la formation JIG. Il demande donc quelle suite doit être donnée.

Stéphanie PIOGER indique que si la Commission Fédérale des Clubs et la Commission Contrôle de Gestion relèvent que ces joueurs sont sous contrat et qu'ils n'ont pas suivi l'intégralité de la formation JIG, un dossier disciplinaire sera ouvert.

iii. Conventions de rattachement territorial

Pierre DEPETRIS expose les demandes de rattachements territoriaux des clubs du BC St Yorre et Bellerive Basket Club au Comité de l'Allier.

Validation des demandes de rattachement territorial par le Bureau Fédéral

4. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

i. Commission Fédérale des Compétitions

1. Point Général

Alain SALMON fait un point sur l'activité de la Commission Fédérale des Compétitions (voir l'annexe 3).

2. Récapitulatif des organisations de phases finales (Saison 2018-2019)

Alain SALMON présente ensuite les dates et lieux des phases finales des Championnats de France, des Trophées Coupe de France Seniors et des Coupes de France U17M/U18F pour la saison 2018-2019 pour la saison 2018-2019 (voir l'annexe 4). Il souligne que quelques Ligues n'ont présenté que peu ou pas de candidatures. Ces dernières seront contactées afin d'en connaître les raisons.

3. Modifications Réglementaires (Saison 2019-2020)

Gérald NIVELON propose des modifications règlementaires pour la saison 2019-2020 (voir l'annexe 5).

Validation des modifications règlementaires pour la saison 2019-2020
--

Thierry BALESTRIERE signale que des échanges ont eu lieu entre Stéphanie PIOGER et Alain CONTENSOUX concernant la priorisation des droits sportifs et que ce point sera mis à l'ordre du jour du Conseil des Présidents de Ligues qui se déroulera à l'INSEP le 7 décembre, en amont du Comité Directeur.

5. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX annonce que la commission mixte Formation FFBB/LNB se passe bien.

b. Evolution du service HNO

Alain CONTENSOUX présente la nouvelle organisation du service HNO (voir l'annexe 6).

Paul MERLIOT ajoute qu'il est satisfait de l'arrivée de Vincent OLIOT au sein du HNO ce qui permet de couvrir les 4 niveaux d'arbitrage.

c. Sollicitation des CTF Ligues et Comités - Modalités d'intervention des CTF des Comités auprès des Ligues pour des actions conjointes

Alain CONTENSOUX évoque ensuite les modalités d'intervention des CTF des Ligues et Comités. Une étude est actuellement menée pour sécuriser juridiquement ces interventions. Un document type sera préparé et présenté en Conseil des Président de Ligues puis soumis au prochain Comité Directeur.

d. Point sur les équipes de France

Jacques COMMERES annonce que 15 joueuses ont été conviées à la préparation des rencontres. 12 seront retenues pour jouer en Roumanie et à Charleville Mézières.

Concernant l'équipe masculine, il ajoute que les 12 joueurs qui disputeront les fenêtres ont été sélectionnés et qu'ils seront accompagnés de 2 jeunes joueurs, Sékou DOUMBOUYA et Théo MALEDON, qui seront partenaires d'entraînement. Il précise qu'il ne manque qu'une victoire à l'équipe pour se qualifier pour la Coupe du Monde.

Il informe les membres du Bureau Fédéral qu'il a reçu Patrick BEESLEY et Boris DIAW en début de semaine afin de déterminer les missions de ce dernier.

6. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU fait un point sur les activités de la Délégation Jeunesse et Territoires ainsi que la Commission Outre-Mer et Corse (voir l'annexe 7).

Jean-Pierre SIUTAT demande à ce que les partenaires du monde scolaire soient invités à une réunion de Comité Directeur.

Gérald NIVELON fait un bilan du nombre de vues suite à la diffusion de la vidéo « Notre victoire, ce sont nos différences » :

- 146 000 sur Facebook et plus de 30 000 interactions (likes, partages et commentaires)
- 80 000 sur Twitter et 1 600 likes
- 58 000 vues sur Instagram
- 4 600 vues sur YouTube

Il ajoute que tous les joueurs et joueuses ayant participé à cette vidéo l'ont relayée sur les réseaux sociaux. La vidéo a également été reprise, ainsi que le communiqué de presse, par la majorité des sites de basket. Les réactions ont été extrêmement positives.

Jean-Pierre SIUTAT félicite les services pour cette belle vidéo qui a été saluée par de nombreux acteurs d'autres disciplines.

i. Commission Démarche Clubs :

1. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS présente les demandes d'affiliation de nouveaux clubs (voir l'annexe 8).

Validation des demandes d'affiliation par le Bureau Fédéral

7. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER informe des dates des sessions des stages de revalidation d'arbitres :

- Arbitres nationaux et OTM HN : 25 et 26 août 2019 sur 3 sites
- Arbitres fédéraux : 1^{er} et 2 septembre 2019 sur 5 sites

Il informe des nombreux stages organisés pendant les congés de Toussaint et ajoute qu'un stage dédié aux arbitres féminins s'est tenu du 1^{er} au 4 novembre et a rassemblé 11 stagiaires de 7 ligues différentes.

Il signale que les Automnales se sont assez bien passées : en métropole, 292 dirigeants répartis sur 8 ligues y ont participé. Il signale que 4 sessions ont été annulées faute de participants. Un débriefing sera organisé. Des sessions ont également été organisées dans les DOM-TOM.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne qu'il a eu des retours de dirigeants qui trouvent le principe très intéressant mais ne peuvent y assister car les sessions ont lieu durant un de leurs rares week-ends libres.

Christian AUGER annonce que la session de rattrapage des JIG à Sablé Sur Sarthe s'est déroulée les 25-26-27 et 28 octobre. Sur 14 personnes inscrites, on compte 1 absence totale et 2 partielles. Ces 11 nouveaux JIG s'ajoutent aux 67 formés en août.

b. IRFBB - Fourchettes de tarifications des prestations de formation

Christian AUGER fait savoir aux membres du Bureau Fédéral qu'il attendait les fusions des régions afin d'aborder ce sujet avec les nouvelles ligues. Il sera procédé dans un premier temps à un recensement des formations organisées par les IRFBB et de leurs tarifs. En fonction des résultats de cette étude, des préconisations seront faites.

c. CFO - Etude à mener pour évolution des indemnités

Le Bureau Fédéral souhaite que la CFC mène une étude sur l'évolution des indemnités. Les tarifs de la phase territoriale du Trophée Coupe de France devront être intégrés dans l'étude.

d. Actualisation de la liste des ERO

Christian AUGER propose d'apporter les modifications suivantes à la liste des ERO suite aux propositions des ligues régionales :

- Pays de la Loire : remplacement de Sofiem RAHIEM par Alexandre HUET
- Normandie : remplacement de Jean-Marc LEFEBVRE par Daniel HERBLINE

Validation des propositions par le Bureau Fédéral à l'exception de la nomination de Daniel HERBLINE

Jean-Pierre SIUTAT prendra contact avec Daniel HERBLINE afin de l'en informer.

Il informe également le recrutement de deux CTO

- Grand Est : Julia MORABITO
- Nouvelle Aquitaine : Vincent JANSSEN

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER annonce que les commissions CF-PN et Contrôle de Gestion ont lancé l'étude des TRH (Tableau des Ressources Humaines) et de la comptabilité des clubs CF-PN engagés cette saison. Cela représente 647 structures dont plus de 90% ont répondu. Elle ajoute qu'une semaine supplémentaire a été accordée aux retardataires et que ce contrôle est le seul moyen de contrôler le respect de la réglementation sur les JIG. De plus, pour les clubs qui n'ont pas fourni les données financières demandées un dossier disciplinaire sera ouvert. Dossier ouvert également à l'encontre des clubs qui salarient des joueurs non JIG ou n'effectuant pas de MIG. Elle précise que les Missions d'Intérêt Général seront bien vérifiées. Par ailleurs, elle indique que suite aux contrôles effectués sur la saison précédente, 19 dossiers d'agents sportifs n'ayant pas respecté la réglementation sur la rémunération des joueurs seront étudiés par la Commission des Agents Sportifs

b. Statuts des structures - Etude des statuts actuels et propositions d'évolutions

Stéphanie PIOGER signale que ce point sera étudié lors du Bureau Fédéral du 21 décembre.

c. Désignation des chargés d'instruction disciplinaire

Elle demande l'ajout de Thomas SOYEZ à la liste des Chargés d'Instruction, comprenant Laure JARDRI et Aldric SAINT-PRIX.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

d. Propositions de conciliation :

i. Dossier Loum Mandaw GUEYE

Stéphanie PIOGER informe le Bureau Fédéral que le conciliateur du CNOSF propose de s'en tenir à la décision de la commission Fédérale de Discipline (3 ans de suspension à l'encontre de Loum Mandaw GUEYE)

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de conciliation

ii. Dossier Paris Basket 18

Sur ce dossier Stéphanie PIOGER indique que le conciliateur propose de s'en tenir à la la décision de la Chambre d'Appel de ne pas autoriser la participation de l'équipe U15 du Paris Basket 18 au tournoi qualificatif régional organisé par le Comité Parisien.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de conciliation

e. Dossier disciplinaire de Cavigal Nice Basket 06

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres de son souhait d'introduire un appel incident à l'encontre de la décision de la Commission Fédérale de Discipline en cas de contestation par l'une des parties sanctionnées afin que la Chambre d'Appel réexamine l'affaire dans son intégralité.

9. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'une situation budgétaire intermédiaire sera faite à la fin du mois. Il souhaite également qu'un point global sur le coût des fenêtres de qualification FIBA soit effectué.

b. Dispositions financières relatives à l'indemnité de nuit des observateurs

Il demande au HNO la suppression de ces indemnités des dispositions financières. Paul MERLIOT confirme cette proposition.

c. Compétitions du PPF – Cahier des charges avec dispositions financières

Il signale qu'un cahier des charges, incluant des dispositions financières, sera établi en collaboration avec le Pôle Formation.

Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres du Bureau Fédéral qu'une réunion sur ce sujet aura lieu durant le mois de novembre afin d'établir un cahier des charges intégrant les dispositions financières.

René KIRSCH annonce que la Commission des Finances a mené une étude sur les frais de mutation appliqués par les différentes structures.

Une discussion d'engage.

Il en ressort que de nombreuses structures appliquent des coûts de mutation très élevés ; la Fédération reçoit de plus en plus de demandes de licenciés afin d'obtenir une exonération de ces frais.

Le Bureau souhaite donc qu'une réflexion soit menée lors du séminaire de Troyes sur l'accès à la compétition et les tarifs à appliquer. De plus, lors du Comité Directeur de décembre, un calendrier d'harmonisation des tarifs sera proposé.

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD indique que la nouvelle formule de Basketball Magazine est sortie avec une nouvelle maquette permettant notamment la valorisation de nouvelles rubriques sur le 3x3 et le VxE. Aux acteurs de nous remonter du contenu. Il ajoute qu'un partenariat a été conclu avec les éditions Nathan et Kinder afin que chaque participant au Kinder+Basket Day puisse repartir avec un minibook.

Il signale qu'en accord avec notre partenaire MAIF a été mis en place pour que le logo du Téléthon remplace celui de la MAIF sur les fenêtres de novembre des 2 équipes de France. Chaque point marqué par les équipes de France durant ces rencontres vaudra 40€ qui seront intégralement reversés au Téléthon. Une remise de chèque officielle sera organisée lors du match de qualification à la Coupe du Monde à Limoges.

Il précise qu'en amont de ces rencontres, des opérations de communication entre les joueurs et des enfants malades seront organisées.

Raymond BAURIAUD annonce que la billetterie des matchs à Charleville Mézières et Limoges est satisfaisante pour l'instant et qu'un hommage sera rendu à Frédéric FORTE lors de la rencontre à Limoges.

Il signale également que la billetterie des finales de la Coupe de France est ouverte et que le visuel a été dévoilé.

Il fait savoir au Bureau que la FFBB sera présente au Salon des Maires du 20 au 22 novembre et que son stand a été finalisé. Une conférence en présence de Jean-Pierre Siutat présentant notre plan FFBB2024 à destination des collectivités sera organisée le 20 novembre avec des interventions de l'ANDES et de GRDF.

Il annonce que la boutique pourra proposer dès ce week-end le fan wear Jordan !

Jean-Pierre SIUTAT déclare que l'association Siel Bleu recherche des intervenants, surtout en région Ile de France, afin de mener des actions dans les EPAHD ou les hôpitaux. C'est l'exemple parfait d'une mission que pourrait accomplir un JIG, tout en permettant à son club de collecter des fonds. Un partenariat sera d'ailleurs signé entre Siel Bleu et la Fédération dans le cadre du développement des pratiques Vivre Ensemble et basket santé.

11. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE annonce qu'une nouvelle version du calendrier administratif est disponible et que le Comité Directeur du mois de juillet se déroulera le vendredi 12 juillet de 14h30 à 20h.

b. E-Marque V2 – Déploiement

Il fait un point sur le déploiement de e-Marque V2 (voir l'annexe 9). La possible utilisation de e-Marque V2 par la LNB sera abordée lors d'une réunion de la commission mixte LNB/FFBB.

c. Modifications des compositions de :

i. La Commission Fédérale des Compétitions

Il propose l'intégration de Jean-Paul KLEIN et Patricia FAURA à la CFC.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

ii. La Commission Fédérale des Officiels

Il propose également l'ajout de Charles DUPERY à la CFO en tant que Nouveau Responsable des OTM.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

d. Séminaire des Dirigeants (24-25 novembre – Troyes)

i. Programme définitif

Thierry BALESTRIERE expose ensuite le programme du séminaire des dirigeants de ligues et comités des 24 et 25 novembre 2018 (voir la suite de l'annexe 9).

ii. Documents envoyés aux congressistes

Il ajoute que le lundi 12 novembre, les documents préparatoires seront envoyés aux participants afin qu'ils puissent s'imprégner des thématiques qui seront abordées lors du séminaire.

De plus, une conférence téléphonique sera organisée le 20 novembre à 19h avec tous les animateurs. Il précise que les participants sont invités à venir munis d'un smartphone ou d'une tablette afin de pouvoir utiliser l'application dédiée à l'animation des séances.

12. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur les championnats de LFB, LF2, NM1, sur la Coupe de France ainsi que sur les évolutions des clubs français dans les compétitions européennes (voir l'annexe 10).

Il souligne que le passage à 2 poules en NM1 n'a pas eu d'impact négatif sur le niveau de la compétition. Par exemple, lors de la Coupe de France, deux clubs NM1 ont battu deux clubs de Pro B.

Philippe LEGNAME présente ensuite une demande de licences AS HN pour Yohan CHOUPAS et Thibault DAVAL-BRAQUET en vertu du partenariat entre le club de Tarbes (NM1) et le club de Pau (Jeep Elite).

Le Bureau souhaite rappeler la compétence de la CFQ après avis de la DTN laquelle est tenue de donner un avis défavorable lorsque les critères imposés par les règlements d'une licence dérogeant déjà aux règlements ne sont pas respectés

b. Coupes d'Europe féminines - Adaptation du nombre de qualifiés dans les règlements généraux

Philippe LEGNAME souhaite que le nombre d'équipes de LFB participant aux coupes d'Europe Féminines soit réduit à 6.

Le Bureau décide que cette modification réglementaire pourra être mise en place à partir de la saison 2019-2020.

c. Règles de participation des Centres de Formation

Philippe LEGNAME propose des modifications aux règles de participation des équipes de centres de formation en championnats nationaux (voir la suite de l'annexe 10).

Jean-Pierre SIUTAT explique que cela a pour but de permettre à un club qui a mis en place les conditions pour avoir un centre de formation mais qui est en attente d'agrément puisse continuer d'évoluer.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral pour présentation au Comité Directeur

Philippe LEGNAME propose ensuite une modification de l'article 434 des règlements généraux (voir la suite de l'annexe 10).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral pour présentation au Comité Directeur

Ces deux modifications prendront effet, si le Comité Directeur l'autorise, à partir de la saison 2019-2020.

13. Délégation 3x3

a. Point général

Jérôme PRIGENT fait un point sur la mise en place des différents Opens 3x3 ainsi que sur l'activité du Pôle 3x3 (voir l'annexe 11).

Jean-Pierre SIUTAT souligne l'importance pour les structures de s'approprier le 3x3 car si elles n'en proposent pas, d'autres structures, privées, le feront. Il ajoute que la Fédération est à la disposition des ligues et comités pour les aider sur ce dossier.

Il ajoute que le dossier concernant l'organisation du Championnat d'Europe 2021 est en cours d'élaboration. La Fédération ayant jusqu'à la fin du mois de décembre pour déterminer le site.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne que Nadine PARIS et Raymond BAURIAUD lui ont fourni un budget précis et qu'il serait opportun d'organiser cet événement à La Défense, dans l'optique de Paris 2024.

14. Questions diverses

Pierre DEPETRIS informe le Bureau Fédéral qu'il a signé une lettre d'intention afin de mettre en place un pôle 3x3 dans son comité.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 21 décembre 2018.